

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 30

Artikel: Avis industriels et commerciaux
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248092>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

plus inattaquable, plus assurée que celle du capucin ? La consommation du capucin est si peu de chose qu'elle serait double dans vos prisons. La vôtre est bien autrement grande, enviable, menaçante ! Et le capucin se suffit à lui-même. Il n'a ni domestiques, ni femme, ni rien qui en tienne lieu. Impossible de simplifier davantage sa vie et sa garde-robe. On lui prendrait tout, qu'il s'en apercevrait à peine, et il serait bientôt consolé, tandis que vous, monsieur, que de cris, que de douleurs, si on ne vous laissait qu'un froc pour toute dépouille !

Je vous ai décrit mon dîner ; le vôtre est assurément plus gras, comme de raison, et je ne vous l'envie pas, quoique j'aie, je dois en convenir, des moments de faiblesse où vos plats finement épices et vos vins délicats me seraient plaisir. J'ai connu l'abondance, j'ai hanté les riches quand j'étais des leurs, et il me souvient des jours où ma gourmandise aspirait à mieux qu'à vos poulettes truffées, à vos desserts raffinés, à votre nectar champenois. Si ma mémoire est fidèle, l'addition des Frères-Provençaux montait parfois à 500 francs pour une demi-douzaine de joyeux convives. Ces excès, dont je me confesse, vous les avez commis aussi, sans doute.

— Je m'y livre encore, et sans remords.

— Soit. Je ne prêche pas, je constate, je raconte et je conclus. Vos domestiques dinent à moins, et vos paysans aussi.

— Tout naturellement.

— Eh, eh ! le problème est plus compliqué qu'il ne vous semble. Si vos domestiques, vos paysans et les ouvriers de leur connaissance se réunissaient un jour et venaient vous tenir à peu près ce langage : « Monsieur, vous êtes un fainéant, un citoyen inutile, une cinquième roue au char de l'Etat ; vous consommez beaucoup sans rien produire ; vous avez bien fait de chasser les moines, de confisquer leurs biens et de proclamer que leurs prières ne valaient pas le pain qu'ils mangeaient ; nous approuvons fort ce grand principe que le travail personnel est la seule source légitime des richesses ; dès lors, reconnaissiez à votre tour que vous, qui ne faites rien, n'avez pas le droit de vivre luxueusement aux dépens des pauvres qui font tout ; en conséquence, nous allons intervertir les rôles : vous prendrez notre place, nous occuperons la vôtre. Désormais, à nous les truffes, à vous les pommes de terre. » A cette logique brutale, que répondriez-vous ?

— Je n'y opposerais que des coups de cravache.

— Fort bien, l'argument serait frappant et leur fermerait la bouche, si vous étiez le plus fort. Mais supposons que vous et les autres riches de votre voisinage soyez les plus faibles, que direz-vous ?

— Ah ça ! murmura le gentil touriste, voulez-vous pousser la plèbe contre nous et lui prouver que nos biens sont de bonne prise ? Votre raisonnement est anarchique, immoral, intolérable.

— Je me borne à affirmer que les fainéants n'ont pas le droit de condamner la fainéante ; qu'un fainéant civil dépensant de grosses rentes, à tort et à travers, bien ou mal, est pour la société un fardeau plus lourd, plus absurde et plus inique qu'un fainéant tonsuré se contentant du strict nécessaire ; enfin, que les anarchistes sont ces prétdents réformateurs libéraux qui mettent les moines hors la loi, les exproprient, les pillent, les railent, et, par ce dangereux exemple, appellent sur eux-mêmes l'attention intéressée des communistes de la population.

— Tout cela est fort scandaleux, injurieux...

— Tant pis, car tout cela est simplement vrai. Sur ce, monsieur, je vais reprendre mon breviaire si vous voulez bien le permettre.

— Monsieur le trappiste, dit Mac-Son, vous

raisonnez un peu crûment, pour des oreilles protestantes et mondaines, mais catégoriquement et logiquement.

(Quinzaine)

E. COOMANS.

Hommage à M. l'abbé J. Juillard pour son ordination sacerdotale à Lucerne.

Marche !...

Ité et docete omnes...

Là bas, c'est le foyer, où l'amour se prodigue, Là bas, c'est le village où sont tous les aimés, Là bas, c'est le bonheur que jamais rien n'endiguer, Et les sourires doux, sur les lèvres semés...

C'est le berceau si frêle où tu faisais ton somme, De la mère écoutant les naïves chansons !... C'est le passé, c'est le présent, c'est tout en somme : C'est le verger plein d'ombre où nichent les pinssons.

Ce sont les vieux sentiers dans la mousse soyeuse, Le ruisseau perdu sous les épais roseaux, C'est le tout vieux clocher, c'est la plaine joyeuse, Où la fontaine coule en paix ses lentes eaux !...

Les vieux vont retrouver leurs sourires de fête, La vieille mère va te baisser sur le front. Et le père, oubliant comment la joie est faite, Aux yeux se sentira monter un pleur trop prompt...

Oh ! qu'il doit être doux, ce foyer où l'on t'aime, D'où mille mains jamais ne voudrait te chasser, Ce cher foyer où Dieu donne à la vie un thème fait de joie, et d'amour qui ne doit point passer !...

Oh certes, le foyer a de suaves charmes, Réjouis en ton âme, et rêve de bonheur...

Puis, détourne la tête... ici, se sont les larmes, ci, c'est le rocher où l'on brise son cœur !...

Prends ton bâton, et va : la peine ici commence !... La bûche sur l'épaule, et la ceinture aux reins, Marche tes premiers pas, et sur la route immense, Va sans faillir, le cœur vaillant, les yeux sereins...

Maintenant ton foyer, ton pays, c'est le monde. Marche, et va de l'avant, esclave du devoir !... Si tu heurtes du pied quelque chose d'immonde, Ne ferme pas les yeux afin de ne pas voir.

Mais arrête un instant, console et purifie, Dieu t'a fait pour cela, ton âme est le flambeau En qui le cœur humain, pauvre aveugle, se fie, Et qui doit le conduire au seuil de son tombeau.

Ta voix sera puissante, et l'écho de la terre Redira ton appel, et le dira sans fin... Appelle les souffrants, car c'est ton ministère, Donne à manger à ceux que tourmente la faim.

Donne leur à manger cette chair de ton âme Qu'est l'amour, et que Dieu te donna pour donner !... Guéris le pauvre cœur que la souffrance entâme, Et, prêtre, souviens-toi que tu dois pardonner !...

Qu'importe les soufflets qui meurtrissent la face, Qu'importe les crachats, ton Maître en a reçus... Dailleurs cette souillure avec le temps s'efface, Pardonner à tes bourreaux comme Fa fait Jésus...

Arrache de ton champ la semence d'ivraie, Et ne t'arrête pas si tu meurtris tes doigts... Fais germer dans les cœurs toute parole vraie, Advienne que pourra si tu fais ce que dois.

Puisque Dieu t'a nommé, sans mesurer l'ouvrage, Marche et va de l'avant !... Va de l'avant toujours, Le ciel étant le but de ton pèlerinage, Si tu l'atteins, qu'importe en quel nombre de jours ?...

Va de l'avant toujours, sans regarder derrière... Et sans regretter rien... ni parents, ni foyer... Qu'importe le passé, puisqu'il reste en arrière, Et que sous son poids lourd ton front devrait ployer ?...

GAUTHIER SANS AVOIR.

Avis industriels et commerciaux

Expéditions en Portugal. — Il résulte d'une communication du consul général suisse à Lisbonne que pour toute expédition à destination du Portugal, il est nécessaire de faire parvenir au consul portugais, deux à trois jours avant le départ du navire, quatre déclarations de douane. Ces déclarations doivent contenir pour chaque article séparément, outre le nom du vaisseau, les indications du poids brut, du poids net, de la valeur et du lieu d'origine. Des indications générales, telles que tissus, jouets, etc., ne sont pas admises ; il est nécessaire de désigner exactement la matière des marchandises, si elles sont en laine, en coton, en bois, etc. Ne seront admises à l'embarquement que les marchandises dont les déclarations auront été délivrées à temps, en sorte que les marchandises qui ne parviendront qu'un ou deux jours avant le départ du navire ne pourront être embarquées, mais devront attendre le départ subséquent d'un autre navire.

Commerce avec les Etats-Unis. — L'information publiée par des journaux suisses évoquant laquelle le gouvernement des Etats-Unis aurait refusé de reconnaître le droit au traitement de la nation la plus favorisée, qui est assuré à la Suisse par traité, est inexacte.

Des informations transmises à titre officieux permettent de constater, il est vrai, que dans les cercles gouvernementaux de Washington on estime que les arrangements douaniers qui viennent d'être conclus avec la France ne sont applicables à des tiers qu'en tant que ceux-ci font en échange des concessions spéciales.

Le Conseil fédéral s'est élevé contre cette manière de voir et n'a pas encore reçu de réponse à ce sujet. On ne peut donc parler pour le moment d'un refus des Etats-Unis de reconnaître le droit de la Suisse.

LETTRE PATOISE

Les cheutes d'enq pâche miraculeuse

I me raipeule que dain le temps aipré que nos ennes déménaidjé pô allai demorrai dain enne métairie pré de Sün Brais, les premiêdjos ai nos était bin grié, dâ li po no pessai eusse te malaïde li, nos dienne entre tu nos djens de l'otâ, le premiê duemoine, aipré aivoi dénai, ai fâ que note yada aiprateuché note fornette: eunne boîne peutéte pouliche, que saivachi bin fure; ai peu dâli mintenin, note tcherti-

Enfin tot était prâ, po aipré aivoi dénai, nos voili païtchi à fond de train, po Soubeï. Malheureusement, ai faisai bin tchâ, note tchêvâ aivai bin les mouëtches, chi bin que tien nos feunes là, ai poéyai être les trouë de lai réussie. Nos botenne noté tcheuvâ ai l'ombre dôs enne sâce, ai nos, nos aicmencenne de nos déyuatai. Aipré nos être tot dévëti, seuce n'âs-